

La certification horticole Plante Bleue

Une ambition pour la filière horticole





Un projet de filière

Plante Bleue : exigences et plan de contrôles

Une démarche de progrès

Communication

Une ambition d'avenir



www.valhor.com



Un projet de filière

Plante Bleue :

Certification environnementale de bonnes pratiques pour les entreprises de production de la filière de l'horticulture ornementale

L'horticulture ornementale :

Les arbres et arbustes d'ornement, plantes en pot vertes ou fleuries, les fleurs coupées et les bulbes.





Un projet de filière

➔ La filière horticole

De la production à la commercialisation et aux services

- 60 000 entreprises
- 150 000 emplois
- 10 Milliards € de chiffre d'affaires

➔ La production horticole

- 5 000 entreprises
- 26 000 emplois
- 2 Milliards € de chiffre d'affaires





Un projet de filière

Val'hor

Interprofession reconnue
de la filière de l'horticulture d'ornement

Rassemble les organisations professionnelles
du secteur de la production et du commerce horticole, ainsi que
du paysage et du jardin.



www.valhor.com



Un projet de filière

➔ **L'origine de Plante Bleue**

- **Une initiative de la production (FNPHP)** qui voulait partager ses préoccupations en matière d'environnement avec les autres opérateurs de la filière et a porté cette question à l'interprofession.
- **Une première étape de réalisation d'un « diagnostic des pratiques environnementales** dans les entreprises de production » par Astredhor, institut technique qualifié de l'horticulture





Un projet de filière



En parallèle :

- **Grenelle de l' environnement**
- Prise de conscience du fait que les **préoccupations environnementales** sont devenues **prépondérantes** pour les consommateurs et tous les acteurs de l' économie



www.valhor.com



Un projet de filière

Création d' un dispositif national de certification de référence

*Répondant aux exigences des lois Grenelle I et II
pour son volet environnemental et aux critères de
l' OTI pour son volet social*



www.valhor.com



Plante Bleue : exigences et plan de contrôles



www.valhor.com



Plante Bleue : exigences et plan de contrôles



Certification tierce partie

- **Exigences (cahier des charges)**
- **Contrôle par un tiers**





Plante Bleue : exigences et plan de contrôles



Certification tierce partie (Cahier des charges et Contrôle par un tiers)

Niveaux	Contrôle	Outils	Objectifs
1 Plante Bleue « Engagé »	-	Diagnostic	Sensibilisation et plan d'actions
2 Plante Bleue « Certifié »	OC	Référentiel	Certification de bonnes pratiques
3 Plante Bleue « HVE »	OC	Référentiel	Certification d'indicateurs



www.valhor.com

OC : Organisme certificateur



1 - Plante Bleue « Engagé »

QUESTIONNAIRE PROTECTION DES CULTURES (Page 1/3)

V.3. 1 © Val'hor

1. LA PROPHYLAXIE SUR L'ENTREPRISE

• Au niveau du matériel végétal

- Précisez les moyens utilisés pour s'assurer de la qualité sanitaire des végétaux à l'arrivée sur l'entreprise (jeunes plants, boutures...) ou lorsque les problèmes sont visibles (si absence de feuillages) :

Si vous n'avez aucun achat de végétaux (bouturage sur l'entreprise, pied-mère...), cochez oui : non

Et passez à "Autres pratiques", sinon continuez ici :

- Par observations directes et systématiques à l'arrivée d'un lot oui
- Par l'achat de plants ou semences certifiés non
- Par une personne affectée à cette tâche oui
- Des fiches de litige sont disponibles au besoin non

• Autres pratiques

- Les aires de culture sont nettoyées entre deux cultures oui
- Les substrats sont stockés à l'abri de la contamination par des graines non
- Les plantes trop infestées sont retirées des parcelles (si possible) oui
- Les outils de taille sont désinfectés oui

• Autour des parcelles et de l'entreprise

- Présence de haies aux alentours de l'entreprise aucune
- Haies homogènes : tuyaux... / Haies variées (avec un intérêt pour la faune auxiliaire)
- Présence de bandes enherbées aux alentours des parcelles bandes monospécifiques
- Bandes enherbées monospécifiques / Bandes fleuries (avec un intérêt pour la faune auxiliaire)
- L'entretien préventif des abords des cultures est réalisé entretien mécanique
- Entretien chimique (herbicides) / Entretien mécanique (fauche...)

2. SUIVI DE LA PRESSION SANITAIRE

• Sur les parcelles

- Présence de panneaux chromatiques englués, si vous êtes sous abri, ou présence de plantes pièges, de plantes indicatrices, de pièges à phéromones, si vous êtes en extérieur oui
- L'ensemble du personnel présent sur les parcelles réalise des observations oui

• Le personnel

- Il est formé à la reconnaissance des ravageurs des cultures oui
- Il est formé à la reconnaissance des auxiliaires (naturels ou introduits) oui

• Les observations

- Elles sont consignées par écrit, dans un carnet de suivi par exemple non
- Les observations de ravageurs sont identifiées matériellement pour le suivi des foyers ex. tuteurs, foulards... oui

• Autres services

- Vous êtes abonné ou consultez des Bulletins de Santé du Végétal, des alertes terrains... oui

Diagnostic environnemental :

- Questionnaire
- Evaluation

RÉSULTATS PROTECTION DES CULTURES

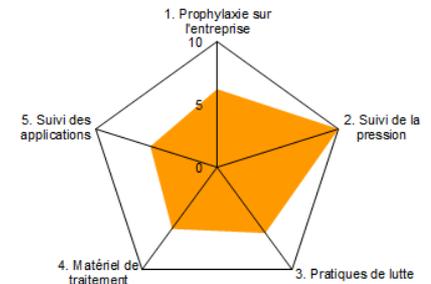
Les notes vont de 0 à 10. Plus les notes sont élevées et plus l'impact potentiel dû à la Protection des cultures est maîtrisé.

BILAN ENTREPRISE

1 et 3 correspondent à la moyenne des parcelles, pondérée par les surfaces et les durées de culture.

Le bilan Protection pondère les indicateurs selon leur importance.

1. Prophylaxie sur l'entreprise	6,3
2. Suivi de la pression	10,0
3. Pratiques de lutte	6,4
4. Matériel de traitement	6,0
5. Suivi des applications	5,5
Bilan Protection	7,0



BILAN PAR PARCELLE

	1. Prophylaxie sur l'entreprise	3. Pratiques de lutte	Bilan / parcelle
secteur1 arbt p	6,3	8,1	7,6
secteur2 confif	6,3	6,0	6,8
secteur4 gros	6,3	6,0	6,8
secteur5 JP	6,3	6,0	6,8
secteur7 tiges	6,3	6,0	6,8

Pour le bilan, 1 et 3 sont à l'échelle de la parcelle, 2, 4 et 5 sont à l'échelle de l'entreprise

COMMENTAIRES



2 - Plante Bleue « Certifié »

E-VAL-06

07 2011

Référentiel technique national de la certification horticole
Plante Bleue

RÈGLEMENT INTÉRIEUR
CAHIER DES CHARGES

La certification environnementale horticole émane d'une volonté des professionnels, renforcée par le Grenelle de l'environnement, de valoriser les végétaux d'ornement produits dans les entreprises de production respectant des critères de qualités environnementales. Dans un contexte où l'environnement est devenu une variable de la compétitivité des entreprises et une réponse à la demande sociétale, l'engagement dans la certification de l'amont et de l'aval de la filière au sein de Val'hor tend ainsi à favoriser la convergence entre l'offre et la demande.

Le référentiel technique national vise à rendre la démarche accessible à toutes les entreprises de production horticole et à les encourager dans un processus d'amélioration de leurs pratiques.

Détenteur du référentiel technique national :

Val'hor
44 rue d'Alésia, 75682 Paris cedex 14

Organisme de contrôle :

Ocacia
118 rue de la croix Nivert, 75015 Paris

Cahier des charges de bonnes pratiques :

- L'irrigation
- La fertilisation
- La protection des cultures
- L'énergie
- Les déchets
- « Biodiversité »
- Un volet social :
 - Droit du travail
 - Ressources humaines
 - Environnement sociétal



www.valhor.com

2 - Plante Bleue « Certifié »

Cahier des charges de bonnes pratiques :

- L'irrigation
- La fertilisation
- La protection des cultures
- L'énergie
- Les déchets
- « Biodiversité »
- Un volet social :
 - Droit du travail
 - Ressources humaines
 - Environnement sociétal

E-VAL-06

07 2011

Le producteur justifie les compétences du personnel pour identifier ravageurs et auxiliaires (diplôme, expérience, formations internes ou externes, documentation...).

Point de contrôle n°10

L'auditeur vérifie l'utilisation d'aide... de moyens matériels, ou en consultant les documents faits... les résultats d'observations, l'auditeur tient... le suivi des cultures ou sollicite... pour une de...

Écart mineur : les justifications des

3.3. Entretien

Énoncé

Le matériel de pulvérisation est gardé en bon état de fonctionnement relatives à l'entretien, au renouvellement de pièces (buses, etc.) le point pourra prendre la forme d'un cahier d'entretien du matériel.

Point de contrôle n°11

L'auditeur s'assure du bon état du matériel par la production d'un cahier d'entretien du matériel... ou par contrôle visuel du matériel.

- Écart majeur : absence totale d'informations systématiques
- Écart mineur : aucun.



2 - Plante Bleue « Certifié »

E-VAL-06

07 2011

Référentiel technique national de la certification horticole Plante Bleue

RÈGLEMENT INTÉRIEUR CAHIER DES CHARGES

La certification environnementale horticole émane d'une volonté des professionnels, renforcée par le Grenelle de l'environnement, de valoriser les végétaux d'ornement produits dans les entreprises de production respectant des critères de qualités environnementales. Dans un contexte où l'environnement est devenu une variable de la compétitivité des entreprises et une réponse à la demande sociétale, l'engagement dans la certification de l'amont et de l'aval de la filière au sein de Val'hor tend ainsi à favoriser la convergence entre l'offre et la demande.

Le référentiel technique national vise à rendre la démarche accessible à toutes les entreprises de production horticole et à les encourager dans un processus d'amélioration de leurs pratiques.

Détenteur du référentiel technique national :

Val'hor
44 rue d'Alésia, 75682 Paris cedex 14

Organisme de contrôle :

Ocacia
118 rue de la croix Nivert, 75015 Paris

Plan de contrôle :

Cycle de 3 ans

Audit initial

Année 1

Echantillonnage

Année 2

Echantillonnage

Année 3

Audit de renouvellement



www.valhor.com



3 - Plante Bleue « Haute valeur environnementale »



www.valhor.com



Une démarche de progrès pour la production



www.valhor.com



Une démarche de progrès pour la production



Un engagement progressif

- Au rythme de l'entreprise selon son niveau de départ
- Une mise en œuvre technique adaptée à l'entreprise
- Des garanties (contrôles externes)
- Un plan d'amélioration





Une démarche de progrès pour la production

➔ Un engagement progressif

➔ Un accompagnement régional renforcé

- Des conseillers formés
- Un outil partagé
- Appui au développement de projets individuels et/ou collectifs



www.valhor.com



Une démarche de progrès pour la production



Un engagement progressif



Un accompagnement régional renforcé



Un plan national de formation



**Février 2012 : 61 entreprises
formées**



www.valhor.com



Communication

- ➔ Une identité visuelle et un message
- ➔ Plan de communication



La signalétique produits



Etiquettes à pendre

avec système de boucle, à trou ou avec système de fixation.



Etiquettes à pointe à piquer

dans le sol.



Support sur tige



La signalétique produits



Adhésifs

en planche A4
ou en rouleau.



Habillage Roll

PLV spécifique Roll /
Longueur 134 cm, habille
le haut du roll pour la mise
en valeur du produit.



Autres supports



Flyer



Signalétique voiture



La signalétique entreprise



Panneau



Vitrophanie

Totem



La signalétique entreprise



Affiches 40 x 60 cm



Kakemono





www.valhor.com



Une ambition d'avenir pour la filière horticole



www.valhor.com



Une ambition d'avenir pour la filière horticole



Inscrire Plante Bleue dans le Grenelle de l'Environnement

Article 42 de la loi portant l'ENE dit « Grenelle 2 »



1 Plante Bleue « Engagé »

Diagnostic PAC

2 Plante Bleue « Certifié »



Certification environnementale des exploitations agricoles

3 Plante Bleue « HVE »

Indicateurs de Haute Valeur Environnementale



www.valhor.com



Une ambition d'avenir pour la filière horticole

Le **15 février 2012**

la Commission nationale de certification environnementale
a reconnu **Plante Bleue** comme
équivalente au niveau 2
de la certification environnementale
des exploitations agricoles.



www.valhor.com



Une ambition d'avenir pour la filière horticole

- ➔ **Inscrire Plante Bleue dans le Grenelle de l' Environnement**
- ➔ **Associer l' Enseignement et la Recherche**

- L' enseignement déjà sollicité
- Les réseaux « Horticulture et Paysage » et « Certification Environnementale » (DGER)
- Exploiter les travaux en cours et à venir (expérimentations et autres projets)





Une ambition d'avenir pour la filière horticole



S'inscrire dans une réflexion globale



www.valhor.com



Une ambition d'avenir pour la filière horticole



S'inscrire dans une réflexion globale

Productions respectueuses

Espaces verts durables

Éco-entrepreneurs du paysage

Pouvoirs publics engagés



www.valhor.com

17 février **2010** : Plante Bleue
« engagé »

168 entreprises engagées

12 juillet 2010 : Loi Grenelle **2**

15 février **2011** : Plante Bleue « certifié »

15 février **2012** : Reconnaissance CNCE

34 entreprises certifiées



Un projet de filière

Une démarche de progrès

Une ambition d'avenir



www.valhor.com